

# LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

## « Comment je vais faire pour m'en sortir »

**LE QUESNOY** Rappelons que, pour dénoncer les violences conjugales, le numéro d'appel d'urgence est le 17 et le numéro d'écoute, d'information et d'orientation pour les femmes est le 3919 (appel gratuit).

**L**undi 25 novembre 2024, la France se mobilise une fois de plus pour la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Le Quesnoy aussi avec une conférence organisée à la Résidence Vauban. Cette journée est l'occasion de rappeler l'importance de lutter contre toutes les formes de violence faites aux femmes, afin de garantir leur dignité, leur intégrité et leur autonomie. Pour marquer cet engagement, le beffroi du Quesnoy sera illuminé en orange pendant quinze jours, une couleur symbolique de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. Bientôt, le dépôt de plainte sera possible au niveau de l'hôpital du Quesnoy.

### DES FEMMES VICTIMES

Malheureusement, les femmes et les filles continuent d'être les premières victimes des violences dans de nombreuses régions du monde. Des conflits armés à Gaza, au Liban, au Soudan, en République démocratique du Congo, en Ukraine et en Birmanie, les femmes subissent des violences disproportionnées. En Afghanistan, la situation est particulièrement alarmante, où les Talibans imposent des politiques de ségrégation intolérables depuis leur prise de pouvoir. En France, l'actualité récente, notamment le procès des viols de Mazan,

**En 2023, 96 femmes ont été victimes de féminicide, et 319 ont subi une tentative d'homicide**

rappelle que la lutte contre les violences intrafamiliales est plus que jamais d'actualité. Le mouvement MeToo, qui a émergé après l'affaire Harvey Weinstein en 2017, a permis une libération de la parole, mais il reste encore beaucoup à faire. Fabien Petit, directeur du centre hospitalier du Quesnoy, souligne que « les violences faites aux femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes ont été déclarées grande cause nationale ».

### LIBÉRER LA PAROLE

Le Grenelle des violences conjugales, lancé en novembre 2019, a permis des avancées significatives dans la lutte contre les violences intrafamiliales. Cependant, l'éventail des violences est large : physiques, psychologiques, verbales, sexuelles, économiques, administratives et même cyber-



Madame Pottier de l'association Soroptimist a précisé qu'à ce jour, en 2024, 88 femmes étaient mortes sous les coups de son conjoint.

### Soroptimist, un allier primordial

Le Soroptimist, signifiant « le meilleur pour les femmes », est un club service fondé en 1921, exclusivement féminin. Avec environ 95 000 membres répartis dans plus de 120 pays, il constitue un réseau mondial de professionnelles. L'organisation s'engage à utiliser ses compétences pour soutenir les communautés à différents niveaux, en promouvant les droits humains et le statut des femmes. C'est un mouvement interprofessionnel, apolitique et non confessionnel, visant à améliorer la condition des femmes à travers le monde.

violentes. Les chiffres sont alarmants : en 2023, 96 femmes ont été victimes de féminicide conjugal en France, et 319 femmes ont subi une tentative d'homicide. En 2022, 244 000 victimes de violences conjugales ont été enregistrées, une hausse de 15 % par rapport à 2021. Les victimes sont à 97 % des femmes, tandis que 89 % des mises en cause sont des hommes. Marie Sophie Lesne, maire du Quesnoy, insiste sur la nécessité d'aborder ces questions de front : « Il faut être catégorique lorsque l'on aborde le sujet des violences intrafamiliales. Nous sommes en période de libération de la parole et il faut l'encourager et la soutenir. » Elle souligne également que des problèmes sociaux, tels que l'addiction à l'alcool, exacerbent les violences intrafamiliales. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles une femme peut trouver difficile de dénoncer les violences qu'elle subit de la part de son conjoint. Tout d'abord, la peur joue un rôle majeur. Elle peut craindre des représailles de la part de son partenaire, ce qui peut rendre la décision de parler encore plus complexe. La peur de ne pas être crue ou de subir des jugements de la part de la famille, des amis ou des voisins peut également être un frein. Les stéréotypes et les préjugés autour des violences conjugales peuvent amener les victimes à se sentir isolées et incomprises. De plus, il peut y avoir des considérations émotionnelles

et psychologiques. Les victimes de violences peuvent ressentir de la honte, de la culpabilité ou même de l'amour pour leur agresseur, ce qui complique leur situation. Elles peuvent aussi craindre de perdre leur foyer, leur sécurité financière ou la garde de leurs enfants. Enfin, le manque de soutien et de ressources peut également être un obstacle. Si une femme ne sait pas vers qui se tourner ou si elle n'a pas accès à des services d'aide, cela peut rendre la dénonciation encore plus difficile. Il est essentiel de créer un environne-

ment où les victimes se sentent en sécurité et soutenues pour qu'elles puissent parler de leur situation sans crainte.

De nombreuses associations, comme Soroptimist et l'Association française de communication bienveillante, offrent des ressources et un soutien aux victimes. La gendarmerie, quant à elle, investit dans des formations et des initiatives pour mieux répondre à ces problématiques. Il y a quelques années naissent des maisons de protection des familles avec six militaires dédiées à cette mission. Mais aussi, dans les sept compagnies de gendarmerie que compte le Département du Nord, sept groupes VIF (Violence intrafamiliale) ont été créés. Et c'est, enfin, 780 militaires formés pour un recueil de plaintes plus « humain ». L'uniforme ne doit pas vous faire peur. Bien au contraire. Le parquet d'Avesnes est revenu sur les dispositifs de protection qui peuvent être très vite mis en place. Et différents intervenants d'associations défilent. À noter l'intervention bouleversante et déchirante d'une psychologue clinicienne, Nadia Pequeno De Prado. Elle est revenue sur les conséquences destructrices de ces violences intrafamiliales subies par les enfants.

### FRANCHISSEZ LE PAS

Il est crucial de rappeler aux femmes qu'elles ne sont pas seules. Elles ont le droit au bonheur et à une vie sans violence. En cette Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, engageons-nous tous à soutenir les victimes et à lutter contre les violences intrafamiliales. Franchissez le pas, et vous verrez qu'il existe des solutions et des personnes prêtes à vous aider. Ensemble, nous pouvons faire la différence.

Estelle Taquet

### Une maison pour les accueillir

Lors de la conférence, Marie-Sophie Lesne, maire du Quesnoy, a pris la parole pour saluer la qualité des intervenants et l'importance du sujet abordé. « Nous avons eu là une belle qualité des acteurs intervenants pour aborder ce sujet éminemment important », a-t-elle déclaré, soulignant la nécessité d'agir pour le bien-être des femmes en situation de danger. Dans cette optique, elle a annoncé un projet de réhabilitation d'une maison appartenant à la commune, qui n'est plus occupée depuis quelques années. Elle était anciennement utilisée par les services techniques. Marie-Sophie Lesne a précisé que cette maison servira de refuge temporaire pour les femmes qui doivent quitter leur domicile de manière précipitée. « Ces femmes, qui se rétractent et n'ont pas de point de chute, pourront venir un temps dans cette maison. Elles y seront autonomes, chez elles, en sécurité, et elles seront accompagnées dans leur nouvelle vie », a-t-elle expliqué. Ce projet représente une solution potentiellement déclencheuse pour ces femmes, leur offrant un point de passage vers un changement de vie radical. En leur permettant de se réinventer et de revendiquer leur droit au bonheur, cette initiative pourrait transformer des vies et apporter un nouvel espoir à celles qui en ont le plus besoin.